

Conseil régional

La vice-présidente
chargée de la démocratie régionale

Paris, le 22 novembre 2007

CR/CV/sg/h °07.1336

Madame, Monsieur,

La laïcité est une valeur essentielle de la République. Depuis plus d'un siècle, elle a été une des garantes des libertés fondamentales et a permis de « vivre ensemble », au-delà de la diversité des croyances, des identités et des appartenances. A travers le refus des dogmes, le développement de l'esprit critique et l'esprit de tolérance, les principes de la laïcité gardent toute leur pertinence. Mais le contexte n'est plus le même.

Dans une France très largement sécularisée, les religions n'exercent sans doute plus la même influence sur la vie sociale et le débat public. Mais la dimension émancipatrice de la laïcité n'en garde pas moins toute son actualité : préserver l'éducation des impératifs de la sphère marchande et favoriser, dans une société où l'emprise médiatique est forte, le sens critique, gage d'une citoyenneté éclairée et responsable. Dans le même esprit, la laïcité peut contribuer à fonder le « vivre ensemble » sur la tolérance et la raison, à rebours de la tendance à ethniciser les questions sociales qui conduit à cultiver les conflits et les affrontements.

Cette problématique générale pourrait être l'axe d'une action durable du Conseil Régional. Dans une première étape, elle fera l'objet d'un Séminaire de travail à l'intention des décideurs de la Région, des départements et des localités, avec la participation de chercheurs et d'acteurs sociaux divers. Ce séminaire aura lieu le :

**Lundi 3 décembre 2007
de 14 h à 18 h**

**Salle P. Delouvrier, 35 bd des Invalides 75007 Paris
(M° Saint-François Xavier)**
et sera suivi d'un cocktail.

Ce séminaire aurait essentiellement trois objectifs :

- un échange de vue sur l'actualité de la laïcité pour clarifier les différentes approches ;
- un état des lieux des questions concrètes qui se posent sur le territoire régional (services publics, administrations, établissements scolaires, entreprises et plus généralement lieux de travail, centres sociaux, établissements culturels ou sportifs, associations et syndicats, ...)
- une réflexion sur les outils à produire pour élargir la réflexion au plus grand nombre et pour la conduite d'actions efficaces.

Vous trouverez une présentation plus détaillée en pièce jointe.

Bien sincèrement à vous.

Claire VILLIERS

